

Prix & Qualité

service de l'assainissement collectif

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2015
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE

2015

Document établi
le 14 juin 2016

Sommaire

■	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC.....	3
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	3
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE	3
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	4
■	VOLUMES FACTURES	4
■	CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE	4
■	OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES.....	5
■	POSTES DE RELEVEMENT	12
■	GLOSSAIRE	12
■	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	13
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	13
■	PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	13
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF TARIF HORS REDEVANCE DE MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE.....	15
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	16
■	RECETTES D'EXPLOITATION	17
■	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....	20
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	20
■	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	21
■	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE 2015.....	21
■	ETAT DE LA DETTE.....	21
■	AMORTISSEMENTS REALISES	21
■	PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE	22
■	ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE	23
■	MONTANTS NON RECOUVRES.....	23
■	OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE	23
■	PRIX GLOBAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	24
■	PRIX GLOBAL SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES	24

■ Caractérisation technique du service public de l'assainissement collectif

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES regroupe 19 communes : BANYULS-DELS-ASPRES, BROUILLA, CAIXAS, CALMEILLES, CAMELAS, CASTELNOU, FOURQUES, LLAURO, MONTAURIOL, OMS, PASSA, SAINTE-COLOMBE-DE-LA-COMMANDERIE, SAINT-JEAN-LASSEILLE, TERRATS, THUIR, TORDERES, TRESSERRE, TROUILLAS et VILLEMOLAQUE.

Les communes concernées par la compétence assainissement collectif sont les suivantes : BANYULS-DELS-ASPRES, BROUILLA, CALMEILLES, CAMELAS, CASTELNOU, FOURQUES, LLAURO, OMS, PASSA, SAINTE-COLOMBE-DE-LA-COMMANDERIE, SAINT-JEAN-LASSEILLE, TERRATS, THUIR, TORDERES, TRESSERRE, TROUILLAS et VILLEMOLAQUE.

Les communes de CAIXAS et MONTAURIOL n'ont pas d'assainissement collectif.

Par convention avec PMCA, la Communauté de Communes traite la totalité des eaux usées de Llupia sur la station intercommunale de Thuir.

En 2014 la Communauté de Communes des Aspres compte une population DGF totale de 20 597 habitants * (* sachant que les communes de Caixas et Montauriol n'ont pas d'assainissement collectif, et que l'on comptabilise environ 1000 points d'assainissements autonomes sur le territoire).

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

• Mode de gestion au 31 décembre 2015

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société SAUR en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1^{er} janvier 2008. La durée initiale du contrat est de 8 ans. Le contrat a été prolongé d'une année : il prendra donc fin le 31 décembre 2016.

■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la société SAUR sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des demandes et réclamations des abonnés
Mise en service	des branchements, des installations
Entretien	des branchements, des clôtures, des collecteurs, des équipements électromécaniques, des postes de relèvement, des stations d'épuration, du génie civil, systèmes de télégestion et de télésurveillance
Renouvellement	des branchements, des collecteurs <6m, des équipements électromécaniques
Prestations particulières	curage hydrodynamique

La collectivité prend en charge :

Renouvellement	de la voirie, des branchements dans le cadre des travaux de renouvellement des collecteurs réalisés par la collectivité, des clôtures, des collecteurs, des postes de relèvement, des stations d'épuration, du génie civil
Travaux	Renforcement-modification ou construction des réseaux et des équipements publics d'assainissement (stations de relevage ou d'épuration)

■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2013	2014	2015	Variation N/N-1
Nombre d'abonnements domestiques	9319	9505	9704	+ 2%

• Répartition des abonnés par commune

Commune	2014	2015	Evolution N/N-1
BANYULS-DELS-ASPRES	654	658	0,61 %
BROUILLA	605	634	4,79 %
CALMEILLES	46	45	-2,17 %
CAMELAS	166	166	0,00 %
CASTELNOU	136	137	0,74 %
FOURQUES	601	608	1,16 %
LLAURO	185	184	-0,54 %
OMS	122	122	0,00 %
PASSA	365	392	7,40 %
SAINT-JEAN-LASSEILLE	600	609	1,50 %
SAINTE-COLOMBE-DE-LA-COMMANDERIE	71	71	0,00 %
TERRATS	344	343	-0,29 %
THUIR	3 574	3 675	2,83 %
TORDERES	67	67	0,00 %
TRESSERRE	466	472	1,29 %
TROUILLAS	945	952	0,74 %
VILLEMOLAQUE	558	569	1,97 %
Total de la collectivité	9 505	9 704	2,09%
Evolution N/N-1	-	2,09 %	

■ VOLUMES FACTURES

Volumes facturés [m³]	2013	2014	2015	Variation
- aux abonnés domestiques	926 639	952 710	929 065 *	-0,21%
- aux abonnés non domestiques				
Total des volumes facturés	926 639	952 710	929 065 *	-0,21 %
Volume Vente en gros à Llupia	95 010	95 329	98 789	+3,63 %

*Le volume affiché en 2015 est après application des coefficients correcteurs alors que ceux des années antérieures étaient avec. Les variations sont donc calculées sur les données sans coefficient correcteur.

■ CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE

• Linéaire de canalisations de collecte des eaux usées

Linéaire [km]	2012	2013	2014	2015	Variation
Réseau séparatif	143,820	145,725	148,724	150,167	+0,97 %

- *Ouvrages existants afin de maîtriser les déversements d'effluents au milieu naturel par des réseaux unitaires en temps de pluie*

100% des réseaux sont en séparatif.

Néanmoins, bassin d'orage en entrée de STATION Thuir, Lllupia, Ste Colombe de la Commanderie et Terrats.

■ OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES

Le service gère 14 ouvrages d'épuration.

Pour tous ces ouvrages le **taux de boues évacuées en filières conformes** est de 100%.

- *Station d'épuration BANYULS DELS ASPRES*

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par boues activées

Commune d'implantation : BANYULS-DELS-ASPRES

Capacité nominale : 3 400 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	Débit	DBO5
Capacité	225 m³/j	207 kg/j

Prescriptions de rejet

Milieu récepteur du rejet : TECH

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Rédhibitoire (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	12	25		70			50	conforme	
DCO	12	90		75			250	conforme	
MES	12	35		90			85	conforme	

Le fonctionnement de la station d'épuration de Banyuls dels Aspres n'a pas fait l'objet d'un avis de conformité pour l'année 2015 de la part de la Police de l'Eau.

- *STEP de BROUILLA*

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par boues activées

Commune d'implantation : BROUILLA

Lieu-dit : Las Millères

Capacité nominale : 1 500 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	Débit	DBO5
Capacité	250 m³/j	90 kg/j

Prescriptions de rejet

du 16/10/1996

Milieu récepteur du rejet : TECH

Canalisation DN 200 sur 200 m.

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Réduisant (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	2	25		60			50	conforme	
DCO	2	125		60			250	conforme	
MES	2	35		50			85	conforme	

Le fonctionnement de la station d'épuration de Brouilla n'a pas fait l'objet d'un avis de conformité pour l'année 2015 de la part de la Police de l'Eau.

• STATION CALMEILLES

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par boues activées

Commune d'implantation : CALMEILLES

Capacité nominale : 150 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	Débit	DBO5
Capacité	22m³/j	9 kg/j

Prescriptions de rejet

Milieu récepteur du rejet : Rivière La Canterrane

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Réduisant (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	1	35		60			50		
DCO	1			60			250		
MES	1			50			85		

La station d'épuration de Calmeilles n'a fait l'objet d'aucun bilan de la part de l'exploitant en 2015.

Le fonctionnement de la station d'épuration de Calmeilles n'a pas fait l'objet d'un avis de conformité pour l'année 2015 de la part de la Police de l'Eau.

• STEP CAMELAS, CASTELNOU

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par boues activées

Commune d'implantation : CASTELNOU

Lieu-dit : Pla de RAYA

Capacité nominale : 900 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	Débit	DBO5
Capacité	150 m³/j	54 kg/j

Prescriptions de rejet

du 13/05/1993

Milieu récepteur du rejet : Le Castelnou

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Réduisant (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	1	30		60			50	conforme	conforme
DCO	1	90		60			250	conforme	conforme
MES	1			50			85	conforme	conforme

Le fonctionnement de la station d'épuration de Camélas/Castelnou n'a pas fait l'objet d'un avis de conformité pour l'année 2015 de la part de la Police de l'Eau.

• STEP FOURQUES

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par boues activées

Commune d'implantation : FOURQUES

Lieu-dit : La Cugullade

Capacité nominale : 1 833 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	110 kg/j	185 m³/j

Prescriptions de rejet

du 04/05/1992

Milieu récepteur du rejet : Réart.

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Réduisant (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	2	30		60			50	conforme	conforme
DCO	2	90		60			250	conforme	conforme
MES	2			50			85		
NTK	2	40						conforme	conforme

Le fonctionnement de la station d'épuration de Fourques n'a pas fait l'objet d'un avis de conformité pour l'année 2015 de la part de la Police de l'Eau.

• STEP LLAURO

Traitement des effluents

Type de station : biologique à culture fixée

Commune d'implantation : LLAURO

Capacité nominale : 600 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	36 kg/j	120 m³/j

Prescriptions de rejet

Milieu récepteur du rejet : rivière l'Ille

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Réduisant (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	1	25		60			50	conforme	
DCO	1	125		60			250	conforme	
MES		-		50			85	conforme	

Le fonctionnement de la station d'épuration de Llauro n'a pas fait l'objet d'un avis de conformité pour l'année 2015 de la part de la Police de l'Eau.

- **STEP OMS**

Traitement des effluents

Type de station : Décanteur digesteur

Commune d'implantation : OMS

Capacité nominale : 315 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	21 kg/j	52 m³/j

Prescriptions de rejet

Milieu récepteur du rejet : Ruisseau de Calmeilles

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Réhibitoire (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	1	35		60			-	conforme	conforme
DCO	1			60			-	conforme	conforme
MES	1	-		50			-	conforme	conforme

Le fonctionnement de la station d'épuration de Oms n'a pas fait l'objet d'un avis de conformité pour l'année 2015 de la part de la Police de l'Eau.

- **STATION ST JEAN-LASSEILLE**

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par boues activées

Commune d'implantation : SAINT-JEAN-LASSEILLE

Lieu-dit : las Calsades

Capacité nominale : 1 300 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	78 kg/j	260 m³/j

Prescriptions de rejet

du 25/05/1994

Milieu récepteur du rejet : Le Tech

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Réhibitoire (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	2	25		60			50	conforme	conforme
DCO	2	125		60			250	conforme	conforme
MES	2	35		50			85	conforme	conforme

Le fonctionnement de la station d'épuration de Saint Jean Lasseille n'a pas fait l'objet d'un avis de conformité pour l'année 2015 de la part de la Police de l'Eau.

- STATION THUIR, LLUPIA, STE COLOMBE, ET TERRATS.

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par boues activées

Commune d'implantation : THUIR

Lieu-dit : La Prade

Capacité nominale : 15 033 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	902 kg/j	2635 m³/j

Prescriptions de rejet

du 22/12/1994

Milieu récepteur du rejet : rivière La Basse

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Réductible (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	24	25		80			50	conforme	conforme
DCO	24	125		75			250	conforme	conforme
MES	24	35		90			85	Non conforme	Non conforme
NTK	12	-						-	
NGL	12	15						conforme	conforme

Le fonctionnement de la station d'épuration de Thuir n'a pas fait l'objet d'un avis de conformité pour l'année 2015 de la part de la Police de l'Eau.

- STEP TORDERES

Traitement des effluents

Type de station : Décanteur digesteur

Commune d'implantation : TORDERES

Capacité nominale : 160 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	9,6 kg/j	32

Prescriptions de rejet

Milieu récepteur du rejet : rivière l'Ille.

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Réductible (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	1	35		-			50	conforme	conforme
DCO	1			-			250	conforme	conforme
MES	1			-			85	conforme	conforme

Le fonctionnement de la station d'épuration de Tordères n'a pas fait l'objet d'un avis de conformité pour l'année 2015 de la part de la Police de l'Eau.

• **STEP NIDOLERES (TRESSERRE)**

Traitement des effluents

Type de station : Décanteur digesteur

Commune d'implantation : TRESSERRE

Lieu-dit : Nidolères

Capacité nominale : 150 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	9 kg/j	30 m³/j

Prescriptions de rejet

Milieu récepteur du rejet : non défini - infiltration.

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Réhibitoire (mg/l)	Conformité Police de l'eau
DBO5	1	35		60			50	Non conforme
DCO	1			60			250	Non conforme
MES	1			50			85	Non conforme

Le fonctionnement de la station d'épuration de Nidolères n'a pas fait l'objet d'un avis de conformité pour l'année 2015 de la part de la Police de l'Eau.

• **STEP TRESSERRE**

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par boues activées

Commune d'implantation : TRESSERRE

Lieu-dit : Camps de la Case

Capacité nominale : 1 220 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	73,2 kg/j	160 m³/j

Prescriptions de rejet

du 09/07/1990

Milieu récepteur du rejet : Ruisseau de la Rière

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Réhibitoire (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	2	30		60			50	Conforme	Conforme
DCO	2	90		60			250	Conforme	Conforme
NTK	2	40		-			-	Conforme	Conforme

Le fonctionnement de la station d'épuration de Tresserre n'a pas fait l'objet d'un avis de conformité pour l'année 2015 de la part de la Police de l'Eau.

• **STEP TROUILLAS**

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par boues activées

Commune d'implantation : TROUILLAS

Capacité nominale : 4000 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	240 kg/j	1115 m³/j

Prescriptions de rejet

du 21/02/2011

Milieu récepteur du rejet : La Canterrane

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Réhibitoire (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	12	25		70			-	conforme	conforme
DCO	12	125		75			-	conforme	conforme
MES	12	35		90			-	conforme	conforme

Le fonctionnement de la station d'épuration de Trouillas n'a pas fait l'objet d'un avis de conformité pour l'année 2015 de la part de la Police de l'Eau.

• **STATION VILLEMOLAQUE et PASSA**

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par boues activées

Commune d'implantation : VILLEMOLAQUE

Capacité nominale : 5000 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	300 kg/j	850 m³/j

Prescriptions de rejet

du 13/10/2009

Milieu récepteur du rejet : Réart

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Réhibitoire (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	12	25		70			50	conforme	
DCO	12	125		75			250	conforme	
MES	12	35		90			85	conforme	

Le fonctionnement de la station d'épuration de Passa/Villemolaque n'a pas fait l'objet d'un avis de conformité pour l'année 2015 de la part de la Police de l'Eau.

■ POSTES DE RELEVEMENT

Le service gère 34 postes de relèvement.

Nom du Poste	Commune
PR – Carignan	Banyuls dels Aspres
PR – Tramontane	Banyuls dels Aspres
PR – Ancienne STEP	Brouilla
PR – Plein ciel haut	Brouilla
PR – Plein ciel bas	Brouilla
PR – Castelnou	Castelnou
PR – Bellecroze	Camélas
PR – Rue des Lauriers	Fourques
PR – Mairie	Fourques
PR – Rte de Montauriol	Fourques
PR – passage à gué	Fourques
PR – Principal/Pla Riu Majou	Fourques
PR – Principal	Llauro
PR – Llupia DDE *	Llupia
PR – Monastir del camps	Passa
PR – Route de Tresserre	Passa
PR – Lotissement PR principal	St Jean Lasseille
PR – Lotissement rond-point	St Jean Lasseille
PR – Ste Colombe	Ste Colombe
PR – Rivière	Terrats
PR – Centre	Terrats
PR – Balcon des Aspres	Thuir
PR – Carbouneille	Thuir
PR – Chalandon	Thuir
PR – Cimetière	Thuir
PR – Z.A. Camélis	Thuir
PR – Locicero	Thuir
PR – Principal	Thuir
PR – Tordères	Tordères
PR – traverse de Thuir	Trouillas
PR – des Cafés	Trouillas
PR – Douches	Trouillas
PR – Principal – ancienne STEP	Trouillas
PR – ZA Pougerault	Trouillas

*ce PR, bien que situé sur la commune de Llupia, appartient au contrat de la CC Aspres car il permet de refouler les eaux de la commune de Terrats vers la STEP de Thuir.

■ GLOSSAIRE

Equivalent habitant : rejet de 60 grammes de DBO5 par jour.

DBO5 : Demande biologique en oxygène pendant 5 jours.

DCO : Demande chimique en oxygène.

MES : Matières en suspension.

NTK : Azote Kjeldhal.

NGL : Azote global.

Pt : Phosphore total.

tMS : tonne de matière sèche

■ Tarification et recettes du service public de l'assainissement collectif

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

➤ L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant **la part collectivité**.
Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
05/12/2013	Prix de l'assainissement, augmentation des parts fixe et variable, fixées à : - Part fixe : 34,50 € HT/an - Part variable : 0,48 € HT/m ³ .
19/12/2014	Prix de l'assainissement, augmentation des parts fixe et variable, fixées à : - Part fixe : 35,50 € HT/an - Part variable : 0,63 € HT/m ³ .
10/12/2015	Prix de l'assainissement, augmentation des parts fixe et variable, fixées à : - Part fixe : 35,50 € HT/an - Part variable : 0,63 € HT/m ³ .

➤ Le Délégué

Les tarifs concernant la part de la société SAUR sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.
Au 1er janvier 2015, la formule d'indexation appliquée conduit à une augmentation de 0,07% par rapport aux tarifs de base établis au 1^{er} janvier 2014.
Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujéti à la TVA (10%).
En 2014, le taux de TVA a été porté à 10%.

■ PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le prix du service comprend :
- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.
Les volumes sont relevés annuellement.
Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

- *Redevance de modernisation des réseaux de collecte par commune*

La redevance de modernisation des réseaux de collecte est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau. Elle est maintenant identique pour toutes les communes du service.

	1 ^{er} janv. 2015	1 ^{er} janv. 2016
BANYULS-DELS-ASPRES	0,1550	0,1600
BROUILLA	0,1550	0,1600
CAIXAS	0,1550	0,1600
CALMEILLES	0,1550	0,1600
CAMELAS	0,1550	0,1600
CASTELNOU	0,1550	0,1600
FOURQUES	0,1550	0,1600
LLAURO	0,1550	0,1600
MONTAURIOL	0,1550	0,1600
OMS	0,1550	0,1600
PASSA	0,1550	0,1600
SAINTE-COLOMBE-DE-LA-COMMANDERIE	0,1550	0,1600
SAINT-JEAN-LASSEILLE	0,1550	0,1600
TERRATS	0,1550	0,1600
THUIR	0,1550	0,1600
TORDERES	0,1550	0,1600
TRESSERRE	0,1550	0,1600
TROUILLAS	0,1550	0,1600
VILLEMOLAQUE	0,1550	0,1600

■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF Tarif hors redevance de modernisation des réseaux de collecte

• Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2015	1 ^{er} jan 2016	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/année]	Abonnement ordinaire *	15,17	15,79	4,09
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,6936	0,7148	3,06
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/année]	Abonnement ordinaire *	35,5	35,5	0 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,63	0,63	0 %
Redevances et taxes				
	TVA	10%	10%	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} janv. 2015	1 ^{er} janv. 2016	Variation
Exploitant	98,40	101,57	3,22
Collectivité	111,10	111,10	0,00
TVA	20,95	21,27	1,51
Total [€ TTC]	230,45	233,93	1,51

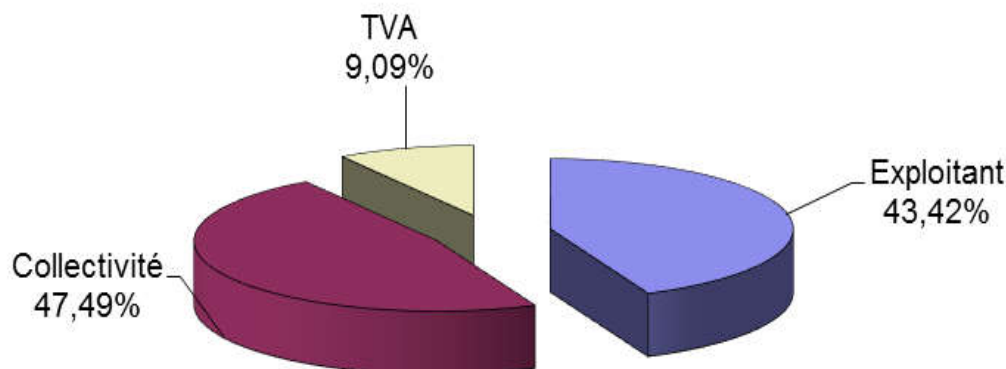
Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+1,51%

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

1,94 €/m³ pour 2016

1,92 €/m³ pour 2015

Répartition au 1er janvier 2016



■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

• Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} janv. 2015	1 ^{er} janv. 2016	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/année]	Abonnement ordinaire *	15,17	15,79	4,09
Part proportionnelle [€ HT/m³]	le m³	0,6936	0,7148	3,06
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/année]	Abonnement ordinaire *	35,5	35,5	0 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]	le m³	0,63	0,63	0 %
Redevances et taxes				
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,1550	0,1600	3,23 %
	TVA	10%	10%	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

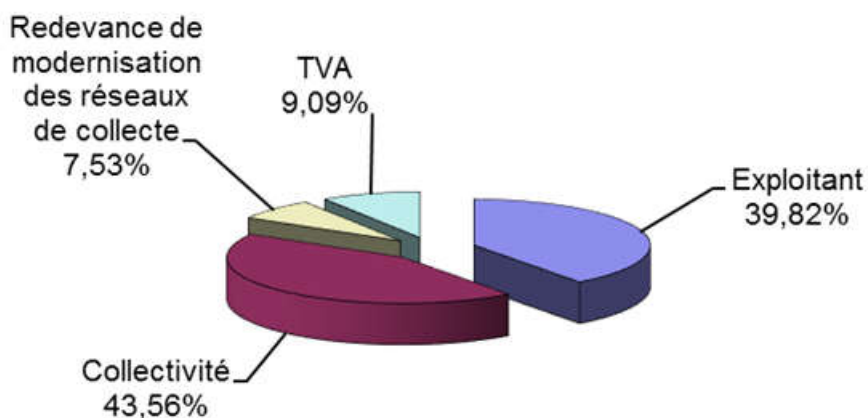
• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} janv. 2015	1 ^{er} janv. 2016	Variation
Exploitant	98,40	101,57	3,22
Collectivité	111,10	111,10	0,00
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	18,6	19,2	3,23
TVA	22,81	23,19	1,65
Total [€ TTC]	250,91	255,06	1,65

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+1,65 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :
 2,12 €/m³ pour 2016
 2,09 €/m³ pour 2015

Répartition au 1er janvier 2016



■ RECETTES D'EXPLOITATION

• Recettes de la collectivité

	2014	2015	Variation
Redevances eaux usées domestiques	688 240,54 €	783 903,35 €	13,90 %
Part PMCA	41 994,55 €	46 686 €	11,17 %

Total recettes liées à la facturation des abonnés	730 235,09 €	830 589,35 €	13,74 %
---	--------------	--------------	---------

Autres recettes PRE	257 777,42 €	266 791,92 €	3,50 %
Primes d'épuration	64 350,04 €	100 893,64 €	56,79 %
Aide à la bonne gestion des boues	-	-	-
Subvention AE /CG	219 450,28 €	71 812,02 €	-67,28 %
TVA sur travaux	95 932,81 €	149 191,73 €	55,52 %

Total recettes	1 367 745,64 €	1 419 278,66 €	3,77 %
----------------	----------------	----------------	--------

• Recettes de l'exploitant

	2014	2015	Variation
Recettes liées à la facturation des abonnés			
Redevances eaux usées domestiques	761 005,92 €	716 344,00 €	-5,87 %

Total recettes liées à la facturation des abonnés	761 005,92 €	716 344,00 €	-5,87 %
---	--------------	--------------	---------

Travaux branchements	37 800,00 €	34 600,00 €	-8,47 %
----------------------	-------------	-------------	---------

Total des recettes exploitant	798 805,92 €	750 944,00 €	-5,99 %
-------------------------------	--------------	--------------	---------

Dans le cadre du d'affermage, l'exploitant a l'obligation de renouvellement de matériel (hors branchements) pour un montant moyen annuel lissé de : **99 263 €**
(Fiches travaux réalisées en 2015 jointes)

Détail du renouvellement Total et Grosses Réparations Réalisés pour l'année 2015 au titre du Programme

Communauté de communes des ASPRES (Assainissement)	Montant réalisé pour l'année (€)	28 884
--	----------------------------------	--------

CAMELAS - STEP - 900 EH / Local

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat	Montant (€)
Coffret électrique intérieur	01/09/2015	Total	OUI	10 158
			Total (€)	10 158

Relevage - CAMELAS - Bellecroze

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat	Montant (€)
Clapet refoulement n°1	01/09/2015	Total	OUI	649
Clapet refoulement n°2	01/09/2015	Total	OUI	649
Electro vanne	01/09/2015	Total	OUI	433
Vanne refoulement n°1	01/09/2015	Total	OUI	433
Vanne refoulement n°2	01/09/2015	Total	OUI	433
			Total (€)	2 597

Relevage - PASSA - Monastir del camps

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat	Montant (€)
Coffret électrique intérieur	01/06/2015	Total	OUI	1 947
			Total (€)	1 947

Relevage - SAINTE COLOMBE

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat	Montant (€)
Clapet à battant DN 100	01/09/2015	Total	OUI	638
Vanne de refoulement	01/09/2015	Total	OUI	870
			Total (€)	1 508

Relevage - TERRATS - Centre

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat	Montant (€)
Canalisations refoulement pompe 1	01/09/2015	Total	OUI	938
Canalisations refoulement pompe 2	01/09/2015	Total	OUI	666
Clapet refoulement n°1	01/03/2015	Total	OUI	649
Clapet refoulement n°2	01/09/2015	Total	OUI	649
Vanne refoulement n°1	01/09/2015	Total	OUI	433
Vanne refoulement n°2	01/09/2015	Total	OUI	433
			Total (€)	3 768

Relevage - TERRATS - Rivière

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat	Montant (€)
Clapet refoulement n°1	01/06/2015	Total	OUI	649
Clapet refoulement n°2	01/06/2015	Total	OUI	649
Pieds d'assise + guides + supports + chaines	01/11/2015	Total	OUI	1 183
Vanne refoulement n°1	01/06/2015	Total	OUI	433
Vanne refoulement n°2	01/06/2015	Total	OUI	433
			Total (€)	3 347

Relevage - THUIR - ZI Locicero

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat	Montant (€)
Pompe n°1	01/09/2015	Total	OUI	3 175
			Total (€)	3 175

Relevage - TROUILLAS - PR Des cafés

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat	Montant (€)
Armoire électrique	01/05/2015	Total	OUI	2 381
			Total (€)	2 381

Détail du renouvellement Total et Grosses Réparations Réalisés pour l'année 2015 au titre du Fonds contractuel

Communauté de communes des ASPRES (Assainissement)

Montant réalisé

30 714

LLAURO - STEP - 600 EH / Traitement secondaire

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat :	Montant (€)
Biodisque n° 1 : REPARATION	01/12/2015	Grosses reparations	NON	20 396
			Total (€)	20 396

Relevage - BANYULS DELS ASPRES - PR Carignan

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat :	Montant (€)
Armoire de commande	01/05/2015	Total	NON	3 369
Télésurveillance	01/11/2015	Total	NON	2 023
			Total (€)	5 392

Relevage - BANYULS DELS ASPRES - PR Tramontane

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat :	Montant (€)
Armoire de commande	01/05/2015	Total	NON	3 200
Télésurveillance	01/06/2015	Total	NON	1 725
			Total (€)	4 925

Détail du renouvellement Total et Grosses Réparations Réalisés pour l'année 2015 au titre de la Garantie

Communauté de communes des ASPRES (Assainissement)

THUIR - STEP - 15033 EH / Bassin d'aération + anoxie + Bassin tampon

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat :
Turbine d'aération n° 1 : REDUCTEUR	01/05/2015	Grosses reparations	NON
Turbine d'aération n° 1 : REPARATION	01/09/2015	Grosses reparations	NON

TROUILLAS - STEP - 4000 EH / POSTE DE COLATURES

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat :
Débitmètre colatures (DN 65)	01/05/2015	Total	NON

■ Indicateurs de performance du service de l'assainissement collectif

■ TAUX DE BOUES EVACUÉ SELON LES FILIÈRES CONFORMES

Pour tous les ouvrages d'épuration 100% des boues sont évacuées selon les filières conformes.

■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

Les grands ouvrages - réservoirs, stations de traitement, pompages... - ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice défini par l'arrêté du 2 mai 2007.

		nombre de points	points obtenus
	absence de plans du réseau ou plans couvrant moins de 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements ;	0	
➔	existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements ;	10	10
➔	mise à jour du plan au moins annuelle. (1)	10	10
	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau, année approximative de pose) ;	10	10
	existence d'une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations ;	10	0
➔	localisation et description de tous les ouvrages annexes (postes de relèvement, déversoirs...) ;	10	10
	dénombrement des branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards de visite) ;	10	0
	définition et mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau ;	10	0
➔	localisation et identification des interventions (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement) ;	10	10
	existence d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans) ;	10	10
	mise en œuvre d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement.	10	10
	TOTAL	100	70

(1) cette condition doit être satisfaite pour que le service puisse bénéficier de points supplémentaires

■ Financement des investissements du service de l'assainissement collectif

■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE 2015

Objet des travaux	Montant de travaux (montant payé sur l'exercice)	Subventions encaissées
Step Intercommunale à Thuir (M.Oe + Tvx)	216 660,72	
Villemolaque démolition STEP	15 978,49	
Brouilla - Ravin de la Basse	10 392,00	
Banyuls dels Aspres - rue de la tramontane	137 549,50	
Fourques	123,58	
Llauro - rue des Cerisiers	3 995,15	
Passa - Rue Torcatís	40,66	
Thuir- Centre ancien (place Péri) + avenue Nabona	403 066,44	
Thuir : Secteur la prade (68)	106 446,80	96 797,62
Travaux suite à intempéries	238,32	21 209,34
Total des travaux engagés	894 491,66 €	118 006,96 €

■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2015 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2014	2015
Encours de la dette au 31 décembre	3 708 418,78	4 561 920,87
Remboursements au cours de l'exercice	317 731,51	317 731,51
dont en intérêts	177 529,29	171 233,61
dont en capital	140 202,22	146 497,90

■ AMORTISSEMENTS REALISES

	2014	2015
Montant de la dotation aux amortissements	417 524,44 €	429 102,84 €

■ **PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER
LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES
ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE**

Objet des travaux	Montant de travaux	Subventions accordées
<i>Step (études) Tordères - Saint Jean Lasseille</i>	10 000,00	
<i>Réfection de lits de séchage</i>	34 850,00	
<i>Step Trouillas: exutoire (diag + chemisage)</i>	120 000,00	
<i>Step Intercommunale à Thuir (M.Oe + Tvx)</i>	6 083 039,28	993 385,00
<i>Villemolaque démolition STEP</i>	4 000,00	
<i>Travaux : Castelnou Mas Janillou (réhab)</i>	50 000,00	
<i>Brouilla - Ravin de la Basse</i>	24 608,00	
<i>Saint Jean Lasseille - Av.de la Mairie</i>	150 000,00	
<i>Thuir: rue Arago</i>	100 000,00	
<i>Trouillas - Avenue des Albères</i>	105 000,00	
<i>Villemolaque - Avenue des Pyrénées</i>	50 000,00	
<i>Etudes Points noirs Assainissement : Montauriol Hostalets (études), Thuir Ferme école (études), Villemolaque (Mas Sabole), Caixas (Hameaux)</i>	10 000,00	
<i>Travaux suite à intempéries</i>	99 761,68	78 790,66
Total des projets à l'étude	6 841 258,96 €	1 072 175,66 €

■ Actions de solidarité et de coopération décentralisée

■ MONTANTS NON RECOUVRÉS

	2014	2015
montants des abandons de créance (montants des factures irrécouvrables)	13 512,06 €	3 656,35 €
dont part délégataire	12 200,00 €	3 600,00 €
dont part collectivité	1 312,06 €	56,35 €
nombre de demandes reçues		
nombre d'aides accordées		
montants des dégrèvements	Non communiqué	Non communiqué
dont part délégataire	Non communiqué	Non communiqué
dont part collectivité	Non communiqué	Non communiqué
montants des versements à un fonds de solidarité		
dont part délégataire	-	
dont part collectivité	-	

■ OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE

Description	2014	2015

■ Prix global de l'eau et de l'assainissement

La fiche ci-dessous présente le prix global de l'eau et de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120m³.

■ PRIX GLOBAL SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES

Eau potable	Collectivité : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, affermage du 01/01/2008 avec la société SAUR, Tarif domestique : syndicat
Assainissement collectif	Collectivité : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, affermage du 01/01/2008 avec la société SAUR, Tarif domestique : syndicat

Prix global eau potable + assainissement collectif pour un abonné consommant 120 m³

	1er janv. 2015	1er janv. 2016	Évolution
Part de l'exploitant			
du service d'eau potable	107,466 €	104,816 €	-2,47%
de l'assainissement collectif	98,40 €	101,57 €	+3,22%
Part de la collectivité			
pour le service d'eau potable	95,30 €	95,30 €	0,00%
pour l'assainissement collectif	111,10 €	111,10 €	0,00%
Agence de l'eau			
Redevance de pollution domestique	34,80 €	34,80 €	0,00%
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	18,60 €	19,20 €	+3,23%
Autre tiers			
pour le service d'eau potable	12,00 €	13,32 €	+11,00%
pour l'assainissement collectif	0,00 €	0,00 €	
TVA			
pour le service d'eau potable	13,73 €	13,65 €	-0,58%
pour l'assainissement collectif	22,81 €	23,19 €	+1,67%
Total TTC			
pour le service d'eau potable	263,29 €	261,89 €	-0,53%
pour l'assainissement collectif	250,91 €	255,08 €	+1,66%
TOTAL TTC GLOBAL	514,20 €	516,97 €	+0,54%



VOTRE FISCALITÉ A PERMIS LA MISE AUX NORMES DE L'ASSAINISSEMENT EN FRANCE

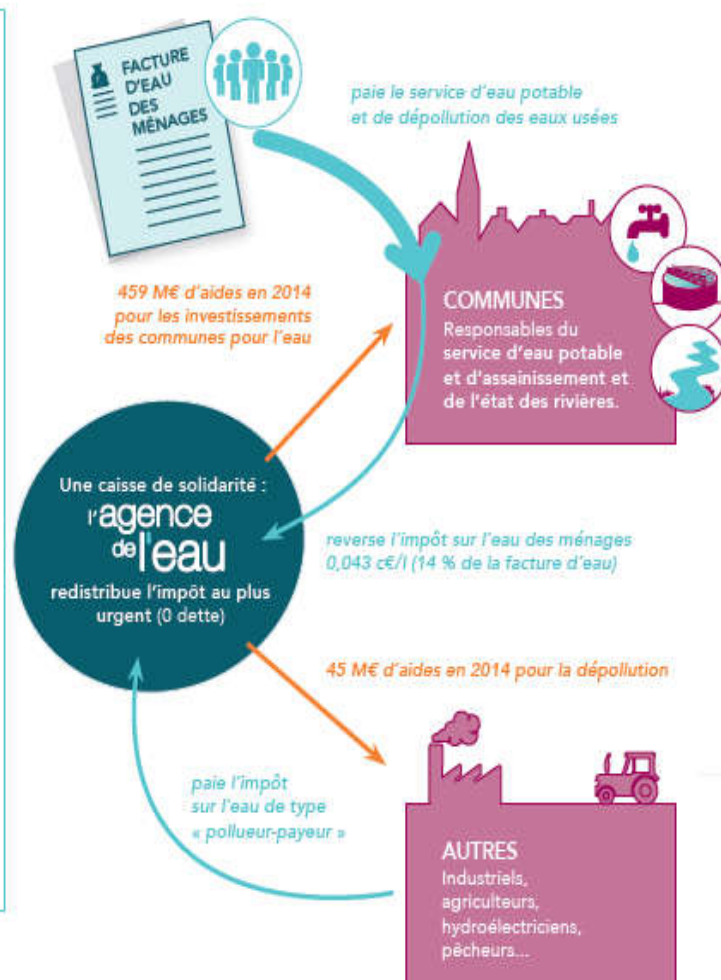
Grâce à cette fiscalité sur l'eau, le parc français des stations d'épuration est désormais aux normes : la pollution organique dans les rivières a été divisée par 10 en 20 ans.

Le prix moyen de l'eau dans les bassins Rhône-Méditerranée et Corse est de 3,62 € TTC/m³ et de 3,99 € TTC/m³ en France*. 14 % de la facture d'eau est un impôt qui retourne à l'eau via l'agence de l'eau.

Votre impôt est réinvesti pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un établissement public de l'État dédié à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général.

*Source : estimation de l'agence de l'eau à partir des données Sispes 2013.



ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU

DANS LES BASSINS RHÔNE-MÉDITERRANÉE ET CORSE EN 2014

Pour économiser l'eau sur les territoires en déficit en eau **(41 millions €)**

190 opérations (réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable, modernisation de l'irrigation...) ont permis d'économiser 70 millions m³ en 2014 soit la consommation d'une ville d'1 million d'habitants.

Pour dépolluer les eaux **(172 millions € pour les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement)**

299 stations d'épuration aidées en 2014. L'objectif de mise en conformité des stations d'épuration des grandes villes est atteint. L'agence continue maintenant avec les villes de plus petite taille et les communes rurales.

Pour réduire les pollutions par les pesticides et les toxiques **(35 millions €)**

34 territoires engagés dans des démarches collectives de réduction des rejets de substances dangereuses concernant des activités industrielles et commerciales.

7 opérations majeures de lutte contre les substances dangereuses lancées sur de grands sites industriels.

Pour libérer les captages d'eau potable des pesticides et des nitrates **(11 millions €)**

17 nouveaux captages prioritaires du SDAGE ont un programme d'actions qui prévoit des changements de pratiques agricoles pour réduire l'utilisation des pesticides et des nitrates. Régler la question des pesticides permet d'économiser les surcoûts pour rendre potable une eau polluée. Chaque année ces traitements coûtent entre 400 et 700 millions € aux Français.

Pour redonner aux rivières un fonctionnement naturel, restaurer les zones humides et préserver la biodiversité **(57 millions €)**

41 km de rivières restaurées et 158 seuils et barrages rendus franchissables par les poissons. Les aménagements artificiels des rivières (bétonnage des berges) ne permettent plus aux poissons de circuler, aux sédiments de s'écouler. Pire, ils aggravent les crues. L'objectif est de redonner aux rivières un fonctionnement naturel.

4685 ha de zones humides ont fait l'objet d'une aide, dont 707 ha de surfaces acquises. L'objectif de l'agence est de restaurer 10 000 ha de zones humides au cours des 6 prochaines années. Telle une éponge les zones humides limitent les crues en absorbant l'eau en excès.

Pour la solidarité internationale **(4,4 millions €)**

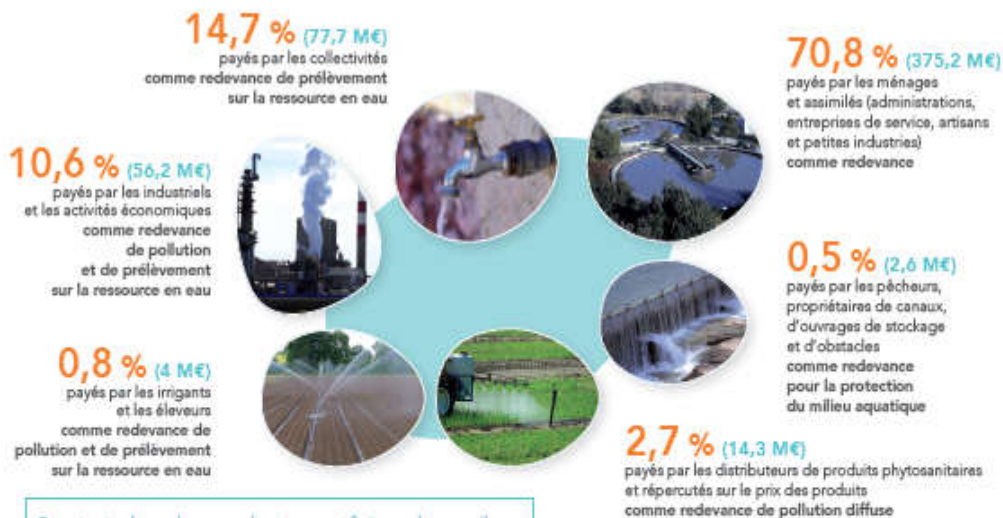
75 opérations engagées pour donner accès à l'eau ou à l'assainissement aux populations démunies dans les pays en voie de développement.

L'AGENCE DE L'EAU VOUS REND COMPTE DE LA FISCALITÉ DE L'EAU

2015

530 M€ DE REDEVANCES EN 2015

Pour les ménages, les redevances représentent 14 % de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120 m³/an, dépense 34 € par mois pour son alimentation en eau potable, dont 4,80 € pour les redevances.

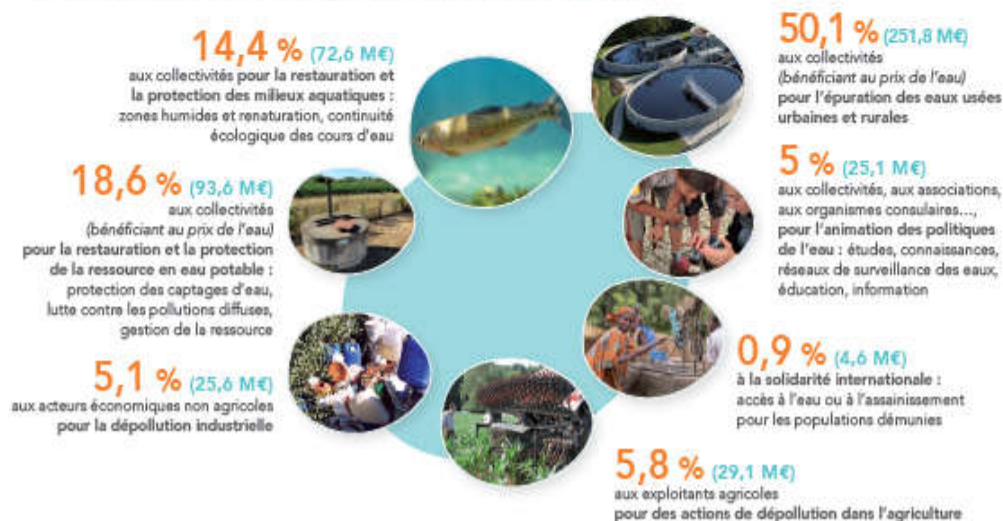


Pour toutes les redevances, les taux sont fixés par le conseil d'administration de l'agence de l'eau où sont représentés tous les usagers de l'eau, y compris les ménages.

UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES

Cette redistribution a bénéficié en 2014 à 90 % aux collectivités. Elle organise une solidarité entre les bassins Rhône-Méditerranée et Corse ainsi qu'entre les communes urbaines et rurales.

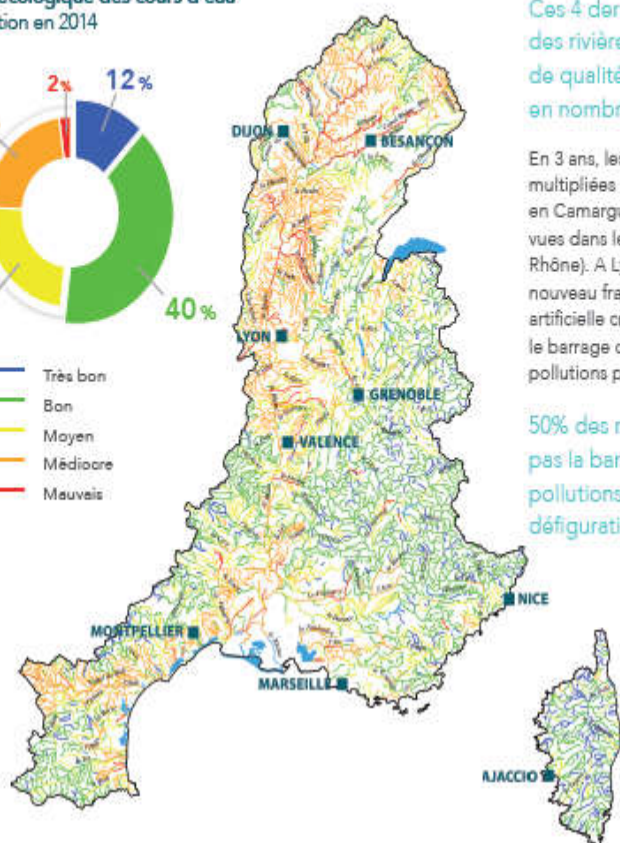
Montant prévisionnel des aides pour 2015 (actualisation mars 2015)



Solidarité envers les communes rurales : l'agence de l'eau soutient les actions des communes rurales pour rénover et entretenir leurs infrastructures d'eau et d'assainissement (100 millions €/an).

Etat écologique des cours d'eau

Situation en 2014



En 3 ans, les jeunes anguilles ont été multipliées par 6 dans l'étang du Vaccarès en Camargue ; une centaine d'aloses ont été vues dans le Gardon (premier affluent aval du Rhône). À Lyon, 17 espèces de poissons ont à nouveau franchi le Rhône grâce à une rivière artificielle créée en 2013 pour contourner le barrage de Jons. Partout la baisse des pollutions profite aux poissons.

50% des rivières toutefois ne passent pas la barre du bon état à cause des pollutions par les pesticides et des défigurations qu'elles ont subies.

Téléchargez
les applis
mobiles



NOUVEAU



Appliquée Méditerranée



Appli qualité rivière

Pour la première fois en France, découvrez l'état de santé des rivières et de la Méditerranée avec les deux applications mobiles de l'agence de l'eau.

- > 14 millions d'habitants
- > 25 % du territoire français
- > 20 % de l'activité agricole et industrielle
- > 50 % de l'activité touristique
- > 11 000 cours d'eau de plus de 2 km

- > 300 000 habitants permanents
- > 2,7 millions de touristes chaque année
- > 3 000 km de cours d'eau
- > 1 000 km de côtes



www.sauvonsleau.fr
le 1^{er} site
d'actualités sur l'eau

AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE
2-4, allée de Lodz 69363 Lyon Cedex 07
Tél. : 04 72 71 26 00
www.esurma.fr - www.sauvonsleau.fr

066-246600449-20160927-83-16PQPS2015-DE

Réception par le préfet : 04/10/2016